

Le Premier Ministre

Paris, le

09 FEV. 2010

SERVICE COURRIER ECHAT

11 FEV. 2010

ARRIVEE

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de votre souhait que des habitants du Val-de-Marne puissent me rencontrer au sujet de la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle.

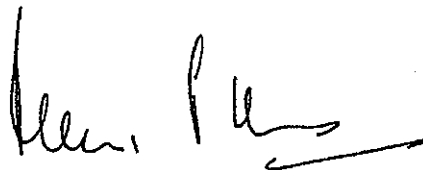
J'ai pris note de vos préoccupations concernant ces dossiers.

Néanmoins, en raison des contraintes de mon emploi du temps, j'ai demandé à Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, de bien vouloir vous tenir informé de la suite qui sera réservée à votre démarche.

En tout état de cause, je tiens à vous rappeler que la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle ne sont pas menées au détriment des collectivités territoriales et notamment pas des communes et des départements.

Il s'agit d'un engagement pris par le Président de la République comme par moi-même.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON

*Monsieur Christian FAVIER
Président du Conseil Général du Val-de-Marne
21 - 29, avenue du Général-de-Gaulle
94054 CRÉTEIL CEDEX*